

GUIDE

12

De la définition et des bons usages

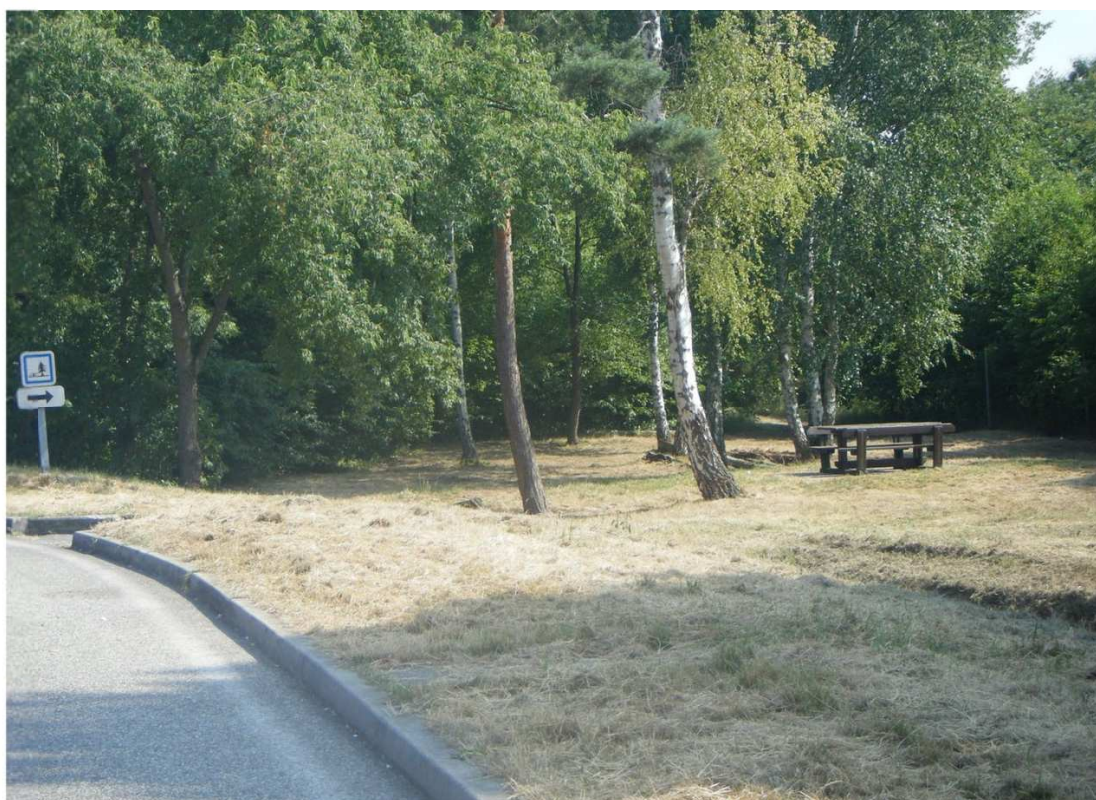
Des **MATERIAUX DE REVETEMENT**

Et du **PETIT MOBILIER URBAIN**

Relatifs à l'espace public

Le mobilier urbain

Les tables



**Syndicat Mixte d'Action pour
l'Expansion de la Gâtine**
46 Boulevard Edgar Quinet - BP 505
79208 PARTHENAY CEDEX
Tél : 05 49 64 25 49
Fax : 05 49 94 21 22
Courriel : pays-de-gatine@gatine.org
Site internet : www.gatine.org

Année 2011



LES TABLES

✧ Usages

D'après le dictionnaire Larousse, la table est « **un meuble composé d'un plateau horizontal reposant sur un ou plusieurs pieds ou supports destiné à un usage déterminé** ».

Les tables se distinguent par leur forme : **carrées, allongées, ovales, rondes...** Elles sont conçues en fonction de la manière de s'y tenir (assis sur une chaise, un banc, un tabouret, accroupi sur un coussin...) et en fonction de leur usage principal (table de salon, de salle à manger, de réunion, de bar, de terrasse, de jardin...).

Dans les espaces publics, les tables appartiennent **au mobilier urbain**. On les retrouve le plus fréquemment dans les aires de pique-nique, les aires de repos des routes à grande circulation, les jardins publics, le long des chemins piétonniers... **Elles sont toujours accompagnées de bancs** (ou chaises plus rarement).

Les usages des tables sont nombreux. En voici quelques-uns :

- **Se rafraîchir, manger seul ou en groupe**
- **Jouer, lire, écrire, dessiner, peindre**
- **S'arrêter momentanément ou pour un certain temps**
- **S'asseoir**
- **Discuter**

Afin de les intégrer au mieux à l'espace public, il est important d'assortir les tables au mobilier urbain présent à proximité (éclairage public, bancs, poubelles, bornes et quilles, panneaux d'affichage public...).

Bien choisies, les tables participent ainsi à **la mise en valeur de l'espace public**.

✧ Caractéristiques

Les tables mises en place sur le territoire du Pays de Gâtine **sont majoritairement en bois**. Toutefois, elles peuvent également être conçues en plastique recyclé, en béton, en acier, en pierre naturelle ou en un mélange de ces différents matériaux.

Afin d'éviter tout vol, elles sont fixées au sol par l'intermédiaire **de massifs bétons**.

Il existe **une infinité de modèles** allant du classique à la création de designers...

Le choix du mobilier urbain se fait :

- **selon des critères subjectifs** → le goût, les envies... Le but est d'agrémenter au mieux l'espace public.
- **selon des critères objectifs** → le prix, l'usage... Le mobilier doit être adapté au budget du maître d'ouvrage et aux usages qui lui sont attribués.



❖ Estimation du coût



D'environ 500 € HT pour une table classique à plusieurs milliers d'euros pour l'œuvre d'un designer.

PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Les coûts sont très variables selon le modèle, sa provenance, la quantité commandée, la période de consultation...

❖ Modèles de tables

** Modèles en bois



** Modèle en bois style contemporain



** Modèle en plastique recyclé



** Modèle en béton



* Modèle contemporain



* Modèle en acier



* Modèle en granit



❖ Approche esthétique et sensible

Le premier critère d'appréciation des tables et bancs est leur positionnement. Trop souvent, les tables sont placées à des endroits peu judicieux, au bord des routes, dans des endroits ventés, ou trop ombragés.

Le type de mobilier choisi, champêtre en bois ou travaillé en métal, devra être adapté au contexte. Les formes les plus simples sont souvent celles qui s'intégreront le mieux au site.

Le matériau choisi est également beaucoup en ligne de compte sur l'utilisation qu'il est faite de ces tables : les tables et les bancs en pierre ou en métal plein seront froids et peu agréables en dehors des périodes très ensoleillées, alors que le mobilier en bois est plus facile à l'usage. Quant aux matériaux synthétiques imitant le bois, ils ne sont guère convaincants.

Visuellement, il est également judicieux d'assortir les tables et les autres mobiliers (poubelles qui seront placées à proximité immédiate notamment).



❄️ Vieillessement

Le vieillissement d'une table varie en fonction du matériau la composant :

- Bois → Perte de couleur, grisonnement, érosion, fissures, apparition de mousses
- Béton et plastique → Perte de couleur, fissures, apparition de mousses
- Acier → Rouille
- Pierre naturelle → Apparition de mousses

De plus, les tables à usage public font fréquemment l'objet de **dégradations volontaires** : tags, salissures...



Table en bois : grisonnement



Apparition de mousses sur une table en bois et au niveau du scellement des pieds

❄️ Durée de vie

La durée de vie de ce mobilier urbain est fonction de sa composition, de son entretien et de son usage.



Entretien

Quel que soit le type de table choisi, il est nécessaire de procéder à **un désherbage manuel** aux pieds des supports.

Pas de désherbage chimique.

Le bois :

- passage d'un saturateur pour protéger de l'humidité et des UV et pour nourrir et colorer toutes les essences de bois
- passage d'un dégriseur avant le saturateur si le bois grisonne
- passage de plusieurs couches de lasure afin de colorer le bois et de le protéger contre les UV et l'humidité

Le béton, le plastique et la pierre naturelle :

- nettoyage de la surface avec de l'eau savonneuse

L'acier :

- nettoyage de la surface avec de l'eau savonneuse et éventuellement des produits lustrants
- effectuer d'éventuelles retouches avec une peinture riche en zinc

Remplacement

Manutention simple et rapide.



CONCEPTION DU GUIDE

AREAURBANISME

32, boulevard du Guédeau
79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 81 57 52
Mail : areaurbanisme@orange.fr
Site Internet : www.area-urbanisme-79.fr



8, impasse des Frênes
79000 BESSINES

Tél : 05 49 25 83 48
Mail : geniplant@wanadoo.fr

Avec la participation des Directeurs et responsables du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine, des services techniques du Pôle Territorial de Gâtine de la DDT 79, de l'Agence Technique Territoriale du Département des Deux-Sèvres, de la Ville de Parthenay, des Communautés de Communes Gâtine-Autize et Terre de Sèvre.



SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'EXPANSION DE LA GATINE

46, boulevard Edgard Quinet

BP 505

79208 PARTHENAY Cedex

Tél : 05 49 64 25 49 – Fax : 05 49 94 21 22

Mail : pays-de-gatine@gatine.org

Site Internet : www.gatine.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

L'Union Européenne



Le Conseil Régional
de Poitou-Charentes



Le Conseil Général
des Deux-Sèvres

